

CV/MJW

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE Pôle d'activités - Sortie 3 Le Mercure B

ZI Les Milles 13851 AIX-EN-PROVENCE

Tél.: 04 88 78 00 13 Fax: 04 42 39 83 67

Objet: 13. PEYNIER AA 13 15 0359 01

e-mail:dds13@safer-paca.com

Madame Céline VIDAL, conseiller foncier de la SAFER dans la délégation des Bouches-du-Rhône, atteste que :

ATTESTATION

la SAFER est propriétaire des parcelles sises à Peynier ci-dessous référencées suite à l'acte d'acquisition reçu par Maître Thomas DESTRE, notaire à MARSEILLE le 7 janvier 2021:

Lieu-dit	Section	N°	Surface	NR	NRD
LES PINETS	AM	0006	1 ha 47 a 60 ca	PC	
LES PINETS	AM	0005	70 a 10 ca	BT	PIN
LES PINETS	AM	0004	55 a 10 ca	PC	
PUITS DE L AURIS OUEST	AM	0045	1 ha 07 a 00 ca	BT	PIN
LES PINETS	AM	0002	13 a 40 ca	PC	
LES PINETS	AM	0003	85 a 20 ca	PC	
PUITS DE L AURIS OUEST	AM	0046	72 a 40 ca	BT	PIN
LES PINETS	AM	0001	1 ha 78 a 01 ca	BT	PIN
TOURRENNE	AN	0026	5 ha 52 a 40 ca	BT	PIN
POUBLAVEAU	AO	0054	4 a 02 ca	BT	PIN
POUBLAVEAU	AO	0049	2 ha 07 a 12 ca	BT	PIN
JEAUFFROY	AT	0042	9 a 80 ca	PC	
JEAUFFROY	AT	0041	1 ha 10 a 10 ca	PC	
JEAUFFROY	AT	0040	28 a 40 ca	BT	PIN

- Le Comité technique de la SAFER lors de sa séance du 10 septembre 2020 a retenu la candidature de la Commune de Peynier pour l'acquisition de ces parcelles
- Une promesse d'achat a été régularisée en ce sens le 30 septembre 2020
- Le dossier est en cours d'instruction chez le Notaire en vue de réitération par acte authentique de la vente par la SAFER au profit de la Commune de PEYNIER

DIRECTION GÉNÉRALE Avenue de la Libération CS 20017

04107 Manosque Cedex Tél.: 04 88 78 00 00

Fax: 04 92 87 88 63

e-mail: safer@safer-paca.com www.safer-paca.com

SA au capital de 2 380 302 € RCS Manosque 707 350 112 B APE 4299 Z

TVA intracommunautaire: FR 69 707 350 112

Aix, le 11 mars 2021 Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Direction Départementale des Bouches du Rhông Pôles d'Activités d'Aix-en-Provence MERCURE B - Zl Les Milles 13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél.: 04 88 78 00 13 - Fax: 04 42 39 83 67



Corinne CHABAUD
Conseillère Départementale
Maire de MOLLEGES

Marseille, le

2 3 DEC. 2020

Monsieur Christophe CAMPANELLI Directeur Départemental SAFER PACA Pôle d'Activités – Le Mercure B ZI Les Milles 13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Monsieur le Directeur,

Par lettre reçue le 25.11.2020, vous m'avez saisie du projet d'aliénation d'un bien situé à PEYNIER appartenant à SAFER PACA.

Ce bien, d'une superficie de $149235\ m^2$, figure au cadastre sous la désignation suivante :

Section AM n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 45, 46 - Section AN n° 26 - Section AO n° 49, 54 aux lieux-dits Les Pinets, Puits de l'Auris, Tourrenne, Poublaveau vendu au prix de 89.050 €

De plus, ce bien est compris dans la zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles créée par arrêté préfectoral du 29 décembre 1982 au profit du Département des Bouches-du-Rhône.

Après instruction de cette affaire, j'ai l'honneur de vous préciser que le Département n'entend pas, dans le cas d'espèce, exercer son droit de préemption.

Cependant, en application des articles L215-7, R215-15 et R215-16 du Code de l'Urbanisme, la Commune ou l'établissement public de coopération intercommunale compétent peut se substituer au Département en vue de l'exercice du droit de préemption.

Votre dossier lui a donc été transmis. Il lui appartient de vous faire connaître sa décision.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Conseillère Départementale Déléguée aux Domaines Départementaux, aux Espaces Naturels, à la Chasse et à la Pêche

habeud